

LES CONTRIBUTEURS DE CE PROJET

AU NIVEAU TECHNIQUE

- Le conseil départemental :
 - Les CeGIDD
 - Les APEF
 - La médecin chef de service PMI
- Les associations :
 - Le PoPS
 - L'ODLC
 - L'AFD 38
- Le Centre Social de l'Île du Battoir (Beaufort)
- Le Centre Socioculturel Ambroise Croizat (Renage)
- Le Centre Social de La Côte Saint-André
- La Ville de La Côte Saint-André
- La Mission Locale de la Bièvre
- Le Tacot Mobilité



AU NIVEAU FINANCIER



Le Conseil Départemental via :

- * La Conférence Territoriale des Solidarités du territoire de Bièvre Valloire.
- * La direction des solidarité - Prévention Santé Publique.

+ D'INFOS ?

Contact :

Alice Coste (IREPS RA/ Délégation Isère)

04 76 00 63 40

alice.coste@education-sante-ra.org

LA SANTÉ A VOTRE PORTE

Le Bilan 2016

CONTEXTE

Malgré les bilans des années précédentes parfois controversés (le nombre de personnes reçues paraissant insuffisant au regard du nombre de professionnels de santé mobilisés pour la réalisation de ces journées) et la cessation de l'activité du Syndicat Mixte du Pays de Bièvre Valloire qui finançait ces journées jusqu'alors, le Département de l'Isère a choisi malgré tout de renouveler l'action en y contribuant tant financièrement que techniquement et logistiquement. Ce choix ayant été appuyé par la réalisation d'une enquête téléphonique auprès des acteurs sociaux du territoire sur la pertinence de cette action qui souhaitaient vivement la voir renouveler. Le format de l'action a cependant été revu pour ne proposer qu'une seule journée pour le territoire mais sur une plage horaire étendue et sur la commune la plus centrale : La Côte Saint-André.

Comme les années précédentes, cette action a pour objectif de faciliter l'accès aux soins et favoriser le « prendre soin de soi » pour l'ensemble des habitants et en particulier les personnes en situation de précarité. Les services proposés sont gratuits et confidentiels. Un travail de lien et de communication avec les structures sanitaires, médicales et sociales du territoire a été réalisé et un soin particulier a été attaché à l'accueil et l'approche des personnes lors de ces journées.



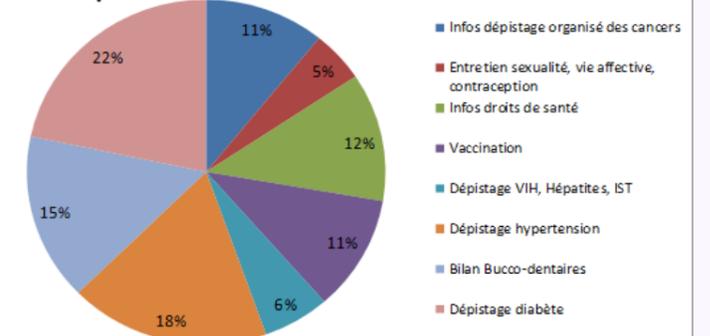
LES SERVICES PROPOSÉS :

- ◆ Du dépistage du VIH, des Hépatites et des Infections Sexuellement Transmissibles (Avec les Centres Gratuits d'Information de Dépistage et de Diagnostic / CeGIDD de Vienne et Bourgoin)
- ◆ Du dépistage du diabète (Par l'Association des Diabétiques de l'Isère / AFD 38)
- ◆ Des entretiens sur la contraception, la sexualité et la parentalité (Avec les Activités de Planification en Bièvre Valloire / APEF)
- ◆ Des bilans bucco-dentaires (Par l'Union Française de Santé Bucco-Dentaire / UFSBD)
- ◆ Des vaccinations (Par un médecin du Conseil Départemental)
- ◆ Une mesure de la tension artérielle et un bilan sur les rythmes de vie (sommeil, alimentation, activité physique) (Par un médecin du Conseil Départemental)
- ◆ Des entretiens ou des informations sur le dépistage organisé des cancers du sein, du colon et du col de l'utérus (Avec l'Office Départementale de Lutte contre le Cancer en Isère / ODLIC)
- ◆ Des entretiens ou des informations sur les droits de santé : sécurité sociale, CMU, Mutuelles, frais de santé, etc. (Par le Point Précarité Santé / PoPS)
- ◆ Des informations sur le dispositif « Moi(s) sans tabac » d'aide à l'arrêt du tabac (Par l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé / IREPS 38)

LE BILAN 2016

- ⇒ 22 personnes reçues dont 1 jeune (-26 ans) et 10 personnes de + de 60 ans,
- ⇒ 76 consultations réalisées
- ⇒ 15 questionnaires d'évaluation récupérés

Répartition des consultations demandées



- ⇒ **73 %** des personnes qui ont répondu au questionnaire **bénéficient d'une sécurité sociale + d'une mutuelle.**
- ⇒ **13 %** des personnes qui ont répondu au questionnaire **sont bénéficiaires de la CMUc.**

- ⇒ **Seulement 20%** des personnes ayant remplis le questionnaire **ne sont pas allé chez le médecin depuis plus de 6 mois.**
- ⇒ **67 %** des personnes ayant répondu au questionnaire se sont vu conseillé **de prendre un rendez-vous avec un professionnel de santé suite à ces journées.**

ET APRÈS ?

- ⇒ **60%** des personnes interrogées pensent **qu'il sera plus facile pour elles de prendre rendez-vous avec un professionnel de santé du territoire après ces journées.**
- ⇒ **73 %** des personnes interrogées disent que ces journées **leur ont permis de réfléchir à leur santé et à leur bien-être.**

QUELLES ÉVOLUTIONS DEPUIS 2012 ?

| | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
|---|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de lieux de mise en place des journées | 1 | 3 | 5 | 5 | 5 |
| Nombre total d'heures d'ouverture au public des journées | 9 heures | 24 heures | 22 heures | 18 heures | 18 heures |
| Nombre de services proposés selon les lieux | 9 | 8 | 5 à 8 | 4 à 6 | 3 à 6 |
| Nombre d'acteurs (professionnels ou bénévoles) mobilisés sur la journée | 14 | 14 à 15 | 5 à 12 | 7 à 11 | 7 à 11 |
| Nombre de personnes reçues | 22 | 64 | 58 | 70 | 45 |
| Nombre de consultations réalisées | 76 | 188 | 195 | 174 | 78 |

LES RETOURS QUALITATIFS

LES + :

- * **Le soutien des élus du territoire et du département** (Visite de Mme Magali Guillot, vice présidente départementale déléguée à la santé, de Mr Joël Gullon, maire de La Côte Saint-André, etc.)
- * Des professionnels présents lors de ces journées qui témoignent de **l'intérêt réel que ce temps peut avoir pour les personnes reçues** et des **bénéficiaires satisfaits** du service rendu au cours de cette journée.
- * Un maillage renforcé des acteurs du territoire pour une meilleure prise en compte des personnes éloignées du soin.

LES - :

- * Le fait de ne réaliser **qu'une seule journée sur un seul lieu qui limite largement l'accès à cette action pour certains habitants du territoire**, malgré les solutions envisagées pour y pallier (mise à disposition des services du tacot).
- * La difficulté pour les acteurs sociaux des autres communautés de communes de **communiquer sur une action qui n'a pas lieu à proximité.**
- * **Un public touché peu nombreux**, et avec **une moyenne d'âge élevée et peu éloigné du soin** qui engage à repenser notre action.

LES MOYENS INVESTIS EN 2016

DES MOYENS HUMAINS

- * **3 réunions de préparation et de bilan** (en moyenne 3h par réunion) dans l'année réunissant 7 à 12 personnes.
- * Des temps de **travail pour la communication** sur les journées par l'IREPS, le département, et les centres sociaux de Bièvre Valloire.
- * Des **temps de présence des professionnels et bénévoles lors de la journée.**
- * La sollicitation du **service de communication** du Département pour la **mise à jour de l'affiche.**
- * **Des temps d'élaboration et de construction collective** avec l'ensemble des structures contribuant à ces journées (réunions téléphonique, réunion entre porteurs et pilotes, réunions avec les élus, préparation des réunions, mails, compte-rendu, etc.).
- * La **sollicitation des services du Tacot** pour le transport de personnes (*non sollicité au final mais malgré tout mobilisé*).

DES MOYENS MATÉRIELS ET LOGISTIQUES

Mise à disposition du centre social de La Côte Saint André !

- * 7 bureaux + un espace d'accueil + une salle de réunion empruntés pour cette journée
- * Affranchissement et envoi des courriers de communication par le Conseil Départemental
- * Impression des affiches par le Conseil Départemental
- * La mobilisation des services du Tacot Mobilité

DES MOYENS POUR LA COMMUNICATION

300 affiches et 3000 flyers imprimés et diffusés! 184 courriers envoyés !

Les vecteurs de communication utilisés en 2016 :

- * Rencontres en direct avec les commerçants, les habitants, les associations, etc. et bouche à oreille (notamment par les centres sociaux de Renage, La Côte-Saint André et Beaurepaire et les acteurs du territoire),
- * Les journaux locaux (Bulletins municipaux, Dauphiné Libéré, etc.),
- * Un courrier aux élus, aux médecins et dentistes, et aux structures sociales, médicales et éducatives du territoire (avec affiches et flyers),
- * La sensibilisation des services sanitaires et sociaux du territoire sur l'intérêt de ces journées et de leur rôle dans l'accompagnement des personnes.

AU TOTAL UN BUDGET DE 7500 EUROS !

Sans compter les contributions volontaires en nature des uns et des autres (*impressions et affranchissement du conseil départemental, mise à disposition de personnels, etc.*).

Budget (*jours d'intervention IREPS, frais de déplacements, intervention UFSBD, frais annexes et frais de communication*) pris en charge par le Conseil Départemental de l'Isère via la Conférence Territoriale des Solidarités du Territoire de Bièvre-Valloire (80%) et le financement directement attribué à l'IREPS RA/ Délégation Isère (20%).